

# Un procès historique ?

**C'est un procès qui restera dans les annales. Du moins, c'est ainsi que les médias décrivent l'affaire Mazan, qui vise à déterminer si la septuagénaire Gisèle Pelicot a été droguée et violée par son mari et d'autres hommes qu'il a recrutés en ligne entre 2011 et 2020. Les preuves sont assez transparentes : une centaine de vidéos compromettantes sur l'ordinateur du mari. Néanmoins, de nombreux accusés affirment qu'ils croyaient Gisèle consentante. Ce procès regorge de détails extraordinaires. Mais est-il encore possible de le qualifier d'« historique » ? Rosalie Mahieu, doctorante à l'ENS spécialisée dans l'histoire des femmes, livre ses réflexions.**

**Que pensez-vous de la qualification « historique » du procès par les médias ?**

Je ne sais pas si le terme « historique » est à propos parce que c'est une expression de journaliste plus qu'une expression historienne. On n'a pas encore le recul pour dire si c'est historique. Mais c'est sûr que c'est un procès hors norme. En effet, la question de savoir s'il y a viol ou non n'est pas la vraie question du procès. C'est évident qu'il y a viol. Le procès interroge plutôt la question du consentement. Cela met en évidence la culture du viol et le fait qu'il y a un vrai privilège masculin. Je trouve qu'il y a quelque chose de très « mise en évidence » dans ce procès, qui lui est très spécifique.

**Croyez-vous que cette couverture médiatique influencera les historiens qui étudieront le procès ?**

Non, le propre d'une historienne ou d'un historien, c'est de prendre du recul par rapport au narratif journalistique ou politique qui est fait autour de cette affaire. L'histoire, c'est un peu comme un kaléidoscope. On essaie de voir un événement à travers tous les prismes potentiels pour avoir une vision aussi exhaustive que possible.

**Un autre thème de la couverture médiatique consiste à qualifier les accusés d'« ordinaires ». Pensez-vous que ce mot soit approprié ?**

L'emploi du terme « ordinaire » contrevient à la vision qu'on a du violeur, qui serait quelqu'un de totalement marginal, monstrueux et exceptionnel. L'idée de dire « homme ordinaire » est de montrer qu'il y a une culture du viol, construite par la société.

**Croyez-vous que cette interrogation sur la culture du viol se poursuivra après le procès ?**

Il y a une couverture médiatique qui fait qu'on peut espérer que les politiques publiques vont se saisir de cette affaire. Beaucoup de gens ont souligné que les femmes s'étaient approprié ce procès et qu'elles faisaient de Gisèle Pelicot une forme d'icône de la lutte pour les droits des femmes. En même temps, on a beaucoup mis en évidence le silence des hommes par rapport à cette affaire.

**Il est significatif que vous souligniez les réactions différentes des hommes et des femmes au procès. Selon vous, que montre ce procès sur les relations hommes-femmes ?**

Le procès met en évidence l'échec des relations hommes-femmes. Il y a un panel d'accusés très large, qui au début du procès n'ait complètement l'idée du viol. Cela montre à quel point la question du consentement est absente de la culture française. Pour justifier le consentement de Gisèle Pelicot, les hommes mettaient en avant l'idée que le mari était d'accord. C'est assez fou, je trouve, de dire que le mari est en quelque sorte le propriétaire du corps de sa femme.

**Alexander BRIAN**

*3 292 signes*